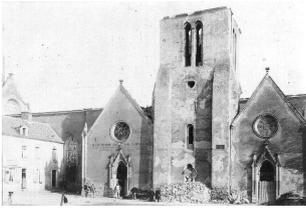


L'incendie de l'église



Le vendredi 10 août 1900, un incendie gigantesque va détruire l'église Saint Pierre qui, vers 1840, parce qu'elle était en mauvais état et trop petite, a été reconstruite et agrandie : on a conservé le chœur et allongé la nef.

Vers 13h30, les cloches sonnent le tocsin, avertissant qu'un incendie vient de se déclarer dans un hangar, situé Cour basse, propriété d'un boulanger qui y stocke bois et fourrages. Puis le feu gagne la maison contigüe où vit une vieille femme en train de dormir, qu'on sauve de justesse. Enfin, sous l'effet d'un vent violent, il atteint une remise séparée de l'église par une ruelle d'à peine 2 mètres, appartenant à M. Gouin, tenancier du café La Boule d'Or, qui y entrepose de nombreuses bouteilles de vin et 3 000 litres d'alcool.



Les pompiers, avec leur unique pompe, ont bien du mal à éteindre l'incendie. Quand ils pensent s'en être rendus maîtres, la population reprend espoir.

Hélas, poussées par le vent, des flammèches se sont envolées et ont communiqué le feu à des nids de moineaux coincés entre les murs et les chevrons de l'église. En un éclair, le feu se propage de nid en nid et l'église s'embrase. Il est 15 h 30. C'est la panique. Le curé, suivi de courageux paroissiens, se précipite dans le chœur et la sacristie pour tenter de sauver de précieux objets du culte mais, très vite, ils doivent reculer.

En moins de trois minutes, la toiture s'abat sur le plafond en sapin et le tout s'effondre dans un grand fracas sur les bancs, y mettant le feu, ainsi qu'à la chaire et aux orgues installées dans la tribune. Ces orgues, qui dataient du 17^e siècle, provenaient de l'abbaye du Perray et avaient subi une restauration complète en 1888.

C'est alors que le clocher,, flambant comme une gigantesque torche s'effondre sur la place. Les trois cloches installées depuis 1854 et prénommées Thérèse, Antoinette et Louise, sous l'effet de la chaleur, commencent à fondre, s'écrasent au sol et se brisent en plusieurs morceaux. Quant à l'horloge, retrouvée plus tard dans les décombres, elle s'est arrêtée à 4 h 10.

Les pompiers de Sablé, appelés en renfort, vont sauver le bourg. La situation est dramatique. Le vent n'a pas faibli : des flammes se sont éparpillées dans un rayon de 100 mètres, allumant des incendies heureusement vite éteints. On craint pour la mairie toute proche. Les habitants sont affolés. Les pompiers doivent être partout à la fois.

Ce n'est qu'à 23 heures que le sinistre est enfin maîtrisé. De l'église, il ne reste plus que la sacristie et le chœur datant de l'époque Plantagenet avec ses stalles anciennes. Aucun mort ou blessé n'est à déplorer.

Les causes de l'incendie sont restées inconnues. On sait seulement qu'il ne s'agissait pas d'un acte de malveillance. Au début du siècle, il se disait que des étincelles s'étaient échappées de la forge du maréchal-ferrant installé dans la cour basse.

Une vieille Précignéenne racontait qu'un agriculteur de la route de Durtal, occupé à moissonner cet après-midi d'août 1900, juché au sommet de sa charrette, s'était étonné de ne plus voir le clocher comme il en avait l'habitude. Il ignorait tout du drame qui se déroulait place de l'église.

Provisoirement, un hangar en planches, mal abrité de la pluie, va servir d'église. Le 8 septembre, on suspend au sommet de la tour en ruines deux clochettes. Au cours du même mois, le maire, M. Gilet, et son conseil décident d'acheter, pour les démolir, les maisons qui jouxtent l'église.

Par chance, l'église était bien assurée. Cependant, l'indemnité (78 000 F) ne sera pas suffisante pour assurer la reconstruction. On va devoir renoncer à certains aménagements ou les étaler dans le temps. On peut remarquer que les piliers qui soutiennent la tribune n'ont pas été sculptés.

La municipalité recourt à un emprunt qu'elle mettra trente ans à rembourser.

Des fidèles du diocèse, notamment des pèlerins d'un voyage à Rome, adressent des dons à la paroisse de Précigné si éprouvée. Ceux-ci vont servir à la reconstruction de la chaire dont le sculpteur sera M.Gaullier à qui, en 1920, on fera appel pour le monument aux morts.

Une dame, habitant Le Mans mais originaire de Précigné, offre un nouveau dais en soie brodée par elle. Dès la Fête-Dieu de juin 1901, ce dais servira pour la procession.

Durant les années 1902-1903, l'église est reconstruite. Le jeudi 17 mars 1904, Monseigneur de Bonfils, évêque du Mans, vient la consacrer. Un autel en pierres blanches (maintenant installé au bas de la nef) remplace dans le chœur celui du 19^e siècle en marbre noir et rouge relégué dans le transept sud.

Vingt-cinq vitraux éclairent et embellissent la nouvelle église. Ils racontent l'histoire religieuse du village. Si quelques-uns, comme ceux illustrant Notre-Dame du Chêne ou Lourdes, datent de 1884, la plupart ont été créés par des artisans manceaux ou parisiens en 1903. Ils nous parlent de personnages célèbres comme saint Martin qui est venu chez nous et a créé la première église sise dans le bas bourg ; du célèbre saint Ménelé ; des prêtres précignéens qui furent tués par les Révolutionnaires pour avoir refusé de prêter le serment constitutionnel ; des Sœurs d'Evron qui, de 1820 à 1902, se dévouèrent à l'école des filles et à l'hospice. D'autres évoquent l'abbaye du Perray-Neuf, le petit séminaire installé dans le couvent des Cordeliers et divers épisodes de la vie locale, comme la construction de l'église au 12^e siècle, la commanderie des Templiers, l'incendie de 1900.

Ces vitraux ont été offerts par plusieurs familles comme celles du maire, M.Gilet, d'anciens prêtres de la paroisse, les propriétaires de La Belle Hoirie. Le vitrail de sainte Onophlette, au-dessus de la petite porte, rappelle la mémoire du comte de Rougé, qui fit tant pour la commune, et de son fils Hervé. Les trois vitraux qui dominent la tribune portent l'inscription latine : « autrefois Angevins, aujourd'hui Manceaux, mais Précignéens toujours fidèles à la Vierge ». Les vitraux seront restaurés en 1928 puis après 1945 car très endommagés par le bombardement de l'usine.

Quant aux cloches, il fallut attendre longtemps. Divers projets furent abandonnés en raison de l'application de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905. Les édifices religieux deviennent propriété des communes qui ont la charge de leur entretien.

Ce n'est que le 24 octobre 1909, en présence d'une foule nombreuse, que les trois cloches sont baptisées. Elles ont été fabriquées par le fondeur Amédée Bollée, du Mans. Diverses personnalités locales en sont les parrains et marraines. Le comte de Rougé, maire de la commune, est le parrain de la cloche n° 2, tandis que son fils Hervé et sa fille Simone, future Madame d'Ussel, parrainent la plus grosse. A la sortie de l'église, il est jeté une grêle de sous neufs, de pièces d'argent et de dragées. Le soir, une retraite aux flambeaux en musique clôture la journée. Les cloches seront électrifiées vers 1952.

En 1910, le conseil municipal fait installer une nouvelle horloge.

En 1926, le chœur de l'église est classé monument historique.

Cet incendie restera longtemps dans la mémoire de Précigné.

Trente ans plus tard, quand on envisagera d'installer l'eau dans le bourg, le maire se souvenant des risques que l'incendie si difficile à éteindre avait fait courir, aura une raison supplémentaire de juger ces travaux indispensables.

E.M.

Cet article a pu être écrit grâce à la presse locale de 1900 ainsi qu'aux récits parus dans de vieux journaux paroissiaux.